

BAREMES DES HONORAIRES

Transaction

Prix de vente affiché	Honoraires TTC
Jusqu'à 60000€	4 500 €
De 60001€ à 140000€	9 000 €
De 140001€ à 220000€	6,50%
De 220001€ à 300000	6%
De 300001€ à 380000€	5,50%
De 380001€ à 460000€	5
> à 460001€	4,50%

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acheteur selon les conditions du mandat.

Les honoraires concernant un terrain sont forfaitairement fixés à 10 000€ TTC pour un prix de vente > à 140 000€.

Exemple : pour un bien à vendre 200000€, le montant des honoraires de transaction s'élève à 13000€, soit un prix net vendeur de 187000€.

Location

Prestations	Honoraires TTC
Entremise de négociation	Offert
Visite du locataire, constitution du dossier et rédaction du bail (bien en gérance)	5€ par m2 de surface habitable (facturé pour moitié bailleur/locataire)
Visite du locataire, constitution du dossier et rédaction du bail (bien non géré par l'agence)	7€ par m2 de surface habitable (facturé pour moitié bailleur/locataire)
Réalisation de l'état des lieux	3€ par m2 de surface habitable (facturé pour moitié bailleur/locataire)
Gestion courante (charge bailleur)	7% par mois du loyer encaissé
Assurance facultative type GLI (charge bailleur)	2,5% par mois du loyer encaissé

Honoraires applicables au 01/11/2020.

Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Taux de TVA en vigueur : 20%.